

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_179 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021 - BUDGET ANNEXE
TRANSPORTS URBAINS

L'an deux mille vingt et un, le vingt huit septembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 28 septembre 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Elisabeth CLAVERIE

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, David DONNEZ, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Patrick MARIE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :

Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO, Messieurs Alfred KROL, Michel TREBOSC

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Roland GILLES), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Nicole HIBERT), Bernard DELBRUEL (pouvoir à Elisabeth CLAVERIE)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

N° DEL2021_179 : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2021 - BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS

Pilote : Finances

Monsieur Philippe GRANIER, rapporteur,

Après l'adoption du compte administratif, le budget supplémentaire est l'étape budgétaire permettant d'intégrer les résultats de l'exercice antérieur dans le budget en cours, ainsi que les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Il tient compte des décisions d'affectation des résultats qui sont intervenues pour certains budgets à l'issue de l'adoption des comptes administratifs (Conseil du 29 juin 2021).

Enfin, il est l'occasion d'apporter certaines modifications de crédits en dépenses et en recettes afin d'ajuster les inscriptions nécessaires à la fin de l'exercice.

Ce budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 641 253,39 € en fonctionnement et à 2 529 704,20 € en investissement.

Il prévoit les inscriptions budgétaires suivantes :

En fonctionnement

En dépenses :

- ajustement des dépenses prévues en achat d'autres fournitures (5 000 €), en frais pour le transport scolaire (4 000 €), pour les autres frais divers (11 000 €) et pour les remboursement de frais (3 000 €) ;
- augmentation des frais pour entretien du matériel roulant (20 000 €) en raison d'une progression des sinistres. Cette augmentation est compensée par l'augmentation des recettes de remboursement d'assurance ;
- inscription des crédits nécessaires à l'ajustement de la provision pour CET (129 977,56 €). Ces dépenses d'ordre ont pour contrepartie une recette d'ordre d'un montant équivalent en section d'investissement ;
- inscription des crédits nécessaires pour permettre la correction d'imputation comptable des provisions pour créances irrécouvrables (22 €). Ces dépenses ont pour contrepartie une recette équivalente en section de fonctionnement ;
- ajustement du virement à la section d'investissement après intégration du résultat de fonctionnement 2020 (468 253,83 €).

Total des dépenses : 641 253,39 €

En recettes :

- intégration du résultat reporté de l'exercice 2020 (521 231,39 €) ;

- inscription des crédits nécessaires pour permettre la correction d'imputation comptable des provisions pour créances irrécouvrables (22 €) ;
- ajustement des crédits prévus pour la quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat (100 000 €). Ces recettes d'ordre ont pour contrepartie une dépense d'ordre d'un montant équivalent en section d'investissement ;
- augmentation des recettes de remboursement d'assurance (20 000 €).

Total des recettes : 641 253,39 €

En investissement

En dépenses :

- les restes à réaliser 2020 (2 324 704,20 €) ;
- ajustement des crédits pour le remboursement du capital de la dette (5 000 €) ;
- ajustement des crédits prévus pour les subventions d'investissement inscrites au compte de résultat (100 000 €) ;
- inscription des crédits prévues pour les opérations patrimoniales afin de réaliser les écritures d'intégration des frais d'étude (100 000 €). Ces dépenses d'ordre ont pour contrepartie une recette d'ordre d'un montant équivalent en section d'investissement.

Total des dépenses 2 529 704,20 €

En recettes :

- les restes à réaliser 2020 (300 000 euros d'emprunt),
- l'excédent 2020 reporté (1 591 097,21 €) ;
- le virement complémentaire de la section de fonctionnement (468 253,83 €) ;
- inscription des provisions pour CET (129 977,56 €) ;
- affectation du résultat de fonctionnement votée le 29 juin 2021 au compte 1068 (433 606,99 €) ;
- inscription des crédits prévues pour les opérations patrimoniales d'intégration des frais d'étude (100 000 €) ;
- ajustement de l'enveloppe d'emprunt nécessaire à l'équilibre du budget en 2021 (- 493 231,39 €). A l'issue de ce budget supplémentaire le montant de l'emprunt d'équilibre s'élève à 3 083 347,61 €.

Total des recettes : 2 529 704,20 €

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire en date du 14 septembre 2021,

VU l'avis favorable de la commission ressources et équipements du 21 septembre 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,
5 abstention(s)**

Madame Nathalie FERRAND-LEFRANC, monsieur Pascal PRAGNERE, Madame Danielle PATUREY, Monsieur Jean-Laurent TONICELLO, Madame Nicole HIBERT

ADOpte le budget supplémentaire 2021 du budget annexe transports urbains tel que détaillé en annexe.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 septembre 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL